Marquage Bicycode® à Valence : Un exemple pour les associations FUB

REVV (Roulons En Ville à Vélo) est une association militante de cyclistes urbains sur l'agglomération de Valence (100 000 habitants), dans la Drôme. Créée en 1989, elle compte aujourd'hui plus de 390 adhérents. Si ses objectifs sont la promotion du vélo localement, elle n'en est pas moins activement impliquée dans les actions que mène la FUBicy contre le vol, grâce à la Commission Antivols notamment. Mais REVV a aussi été partie prenante dans l'élaboration du dispositif Bicycode, du moins au début lorsqu'il s'est agi de poser les principes du marquage, anonyme et associé à un fichier Internet consultable par tous.
Lorsque le dispositif Bicycode est passé au stade opérationnel en juillet 2004 c'est donc naturellement que REVV s'est posé la question de l'opportunité de se lancer dans le marquage en tant qu'opérateur.

Vélo marqué (standard Bicycode)

Pourquoi se lancer dans le marquage ?

Les motivations étaient multiples. Premièrement, devant le défaut de participation des constructeurs, qui pourraient vendre des vélos déjà gravés, et en attendant que le secteur marchand ne prenne le relais, la promotion du marquage ne pouvait reposer que sur des opérateurs de type associatif ou des structures coopératives (maison du vélo, stations-vélo, etc.). REVV souhaitait ainsi prendre sa part au démarrage du marquage.
Le vol constituant un frein essentiel au développement du vélo à Valence comme ailleurs et le marquage ayant fait ses preuves dans d'autre pays, il était logique sur REVV prenne sur elle le lancement du marquage localement, conformément à ses statuts. Le projet de station vélo que nous appelions de nos vœux n'étant pas près d'aboutir avant quelques années, nous ne pouvions compter sur d'autres opérateurs.
Enfin notre association, bien que disposant déjà d'un solide capital de sympathie au sein de la population, souhaitait se faire connaître davantage et attirer ainsi des nouveaux soutiens et adhérents. Les opérations de marquage permettent d'offrir un service utile aux cyclistes, ce qui est de nature à transformer positivement l'image d'une association, naturellement plus portée vers les manifestations revendicatives. Le côté innovant ne devait pas manquer d'attirer l'attention, notamment des médias locaux.

Comment financer ?

La question du financement d'une machine à graver se posait en premier lieu. Il faut compter au mois 2000 euros, et c'est un investissement très lourd pour une association comme REVV dont le budget annuel avoisine les 5000 euros. Bien que les réserves de l'association nous en auraient permis l'achat, cela aurait lourdement grevé le budget et compromis les possibilités d'action futures.
A notre surprise la réaction des adhérents lorsque nous en avons parlé à notre AG fin 2004 fut très mitigée. Notre proposition d'acquérir une « machine à graver » n'a pas rencontré un franc succès. S'il y avait bien une petite majorité pour approuver son achat, les présents dans leur majorité (nous étions une quarantaine) se sont montrés indécis. En fait le sujet demandait quelques explications et les réticences exprimées par certains tenaient plus à la méfiance naturelle des cyclistes vis-à-vis de tout système apparenté à immatriculation et à un manque d'information sur les motivations.
Cette réaction plutôt inattendue nous a finalement orienté vers la recherche de subvention.

Le marquage, avec quels partenaires ?

L'union fait la force, et avant de nous adresser à notre bailleur de fonds traditionnel qu'est le Conseil Général pour solliciter une subvention plus importante qu'habituellement, nous avons consulté les autres associations de la Drôme, qui se sont déclarées intéressées pour mettre en œuvre le marquage dans leurs villes respectives : A pince & à Vélo à Romans, Vélo Dans la Ville (VdV) à Crest et Circulons à Tain Tournon (CTT) à Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône (Ardèche).
Après avoir fait un devis préliminaire, nous avons donc effectué une demande de subvention de 2300 euros au nom des 4 associations, qui nous a été accordée sans difficulté et sans délais par le Conseil général, au printemps 2005.

Quelle machine ?

Grâce aux informations techniques recueillies via la FUBicy, nous avions l'embarras du choix entre les machines à guidage manuel ou à commandes numériques et entre les machines à graver (avec une fraise) ou les machines à poinçonner (pistolet). Nous avions une préférence nette pour la technique du fraisage, qui enlève de la matière et nous semblait plus apte à réaliser un marquage propre, contrairement au poinçonnage qui ne fait que repousser le métal sur les bords. Nous avons donc écarté d'office toutes les machines à poinçonner, qui en

outre n'étaient pas vendues avec un support fixé sur le cadre, et donc à la merci de la maladresse de l'opérateur.
Il nous restait donc à choisir entre la machine Kirba entièrement manuelle, la moins chère, mais permettant un débit limité théoriquement à 5 vélos par heure et la machine Sécurmark, à commande numérique donc plus rapide, mais nettement plus chère (dans un rapport de 1 à 3).
Finalement nous avons opté pour la machine Kirba, ce qui nous permettait de rester dans l'enveloppe budgétaire et même d'acheter d'autres matériels complémentaires : Mallette de transport, tréteaux, etc.

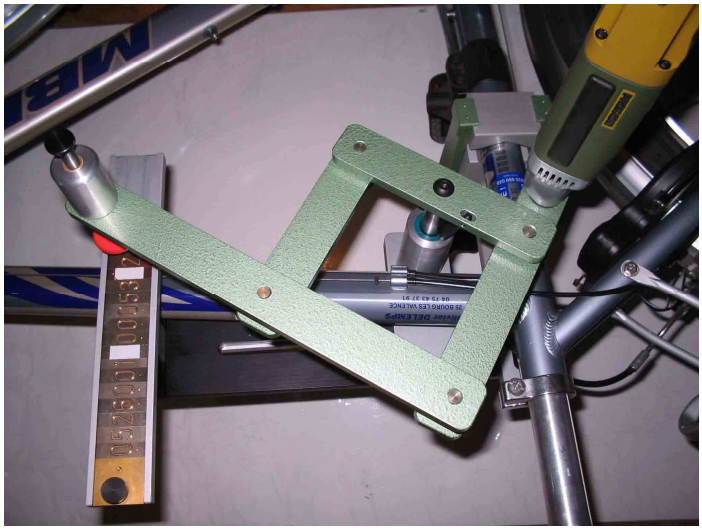

Machine à graver Kirba

Le marquage sur le terrain

Au début nous n'avions pas d'idées précises sur les occasions pour utiliser la machine à graver. Nous avions en fait deux pistes :

- Utiliser nous même la machine lors de nos manifestations diverses et variées : Fête du vélo, bourse aux vélos, forum des associations, journée sans voiture, etc.
- La mettre à disposition d'un vélociste partenaire le reste du temps, notamment en semaine.

La première fois que nous avons proposé le marquage au public, lors de la journée sans voiture en septembre 2005, après quelques essais préalables « à blanc », nous avons été surpris par le succès rencontré auprès des cyclistes, et par l'intérêt manifesté par les nombreux passants présents à cette occasion. Nous envisagions de faire une simple démonstration et finalement nous avons gravé 37 vélos dans la journée et gagné 11 adhérents nouveaux !
Dans l'enthousiasme qui a suivi nous avions décidé de recommencer lors du Trocathlon un mois plus tard, avec l'autorisation de Décathlon Valence. Mais nous n'avons gravé que 15 vélos sur 4 demi-journées, vraisemblablement à cause d'un manque d'accessibilité à vélo (zone commerciale en périphérie de la ville non desservie par une piste cyclable !) et surtout à l'absence de publicité sur l'opération de marquage. Un peu décevant, surtout devant l'indifférence manifestée par les clients du magasin.
Décidés à ne pas nous décourager et à « rentabiliser notre investissement » nous avons pris la résolution de proposer un rendez-vous à date fixe, le premier samedi de chaque mois, l'après midi, toujours au même endroit. L'idée était de pouvoir communiquer simplement sur le fait que REVV proposait ce service nouveau et pour cela il fallait que les gens puissent retenir facilement où et quand faire marquer les vélos.

Où marquer les vélos ?

REVV, association animée uniquement par des bénévoles, n'ayant pas de local propre, il nous fallait trouver un lieu pour réaliser le marquage régulièrement avec quelques conditions :

- disponibilité d'une prise de courant secteur
- lieu abrité en cas de mauvais temps
- lieu fréquenté par le public
- mais pas trop pour ne pas être débordé (attention au risque de vol !)

Nous avons sollicité auprès de la municipalité de Valence l'autorisation de nos installer place Saint Jean, sous une halle, ce qui nous a été concédé sans problème. N'ayant cependant pas pu obtenir l'accès au courant, nous avons dû nous équiper du matériel nécessaire pour être autonome : batterie automobile et convertisseur. Cet équipement nous permet désormais de graver n'importe où, sans demander d'accès au courant.

Marquage place Saint-Jean à Valence

Les tarifs

Suivant les recommandations de la FUBicy pour ne pas constituer une concurrence déloyale vis-à-vis de vélociste(s) partenaire(s), tout en gardant un prix attractif et pour financer le matériel de communication, nous avons fixé le prix à 5 euros. Ce service est gratuit pour les adhérents à jour de leur cotisation, sur la base d'un vélo par an pour une adhésion individuelle (à 8 euros) et d'un vélo par membre de la famille pour une adhésion familiale (à 12 euros). Le but est bien entendu de gagner de

nouveaux adhérents, pour donner de la crédibilité et du poids à notre association.

La communication

Etre opérationnel sur le terrain c'est une condition sine qua non pour lancer le marquage, mais ce n'est pas suffisant ! Pour graver des vélos il faut des cyclistes candidats, et pour cela il faut qu'ils sachent d'une part que le marquage existe et comment ça marche, mais surtout où et quand on peut faire graver son vélo. Et pour cela il faut communiquer l'information ! C'est peut-être le point qui demande le plus d'effort et d'assiduité, et il ne faut négliger aucune piste : Les vélocistes, les gendarmeries, les commissariats, les objets trouvés, les clubs de cyclistes, les MJC, etc. Ne pas oublier les adhérents.
Les médias locaux, radios, journaux, bulletins municipaux sont très demandeurs pour relayer l'information sur ce type d'opération, qui intéresse leurs publics, et cela gratuitement. Les matériels fournis par la FUBicy (affiches et dépliants) sont un excellent support de communication, qu'il faut cependant renouveler régulièrement.
Afin de montrer concrètement en quoi consiste le marquage nous en avons réalisé des échantillons, sur des vieux cadres découpés en section de 12 cm, avec le passeport plastifié, que nous avons déposé chez certains vélocistes.
Le nom de l'association apparaît bien sûr à chaque fois, car le marquage doit être une occasion de la faire connaître.

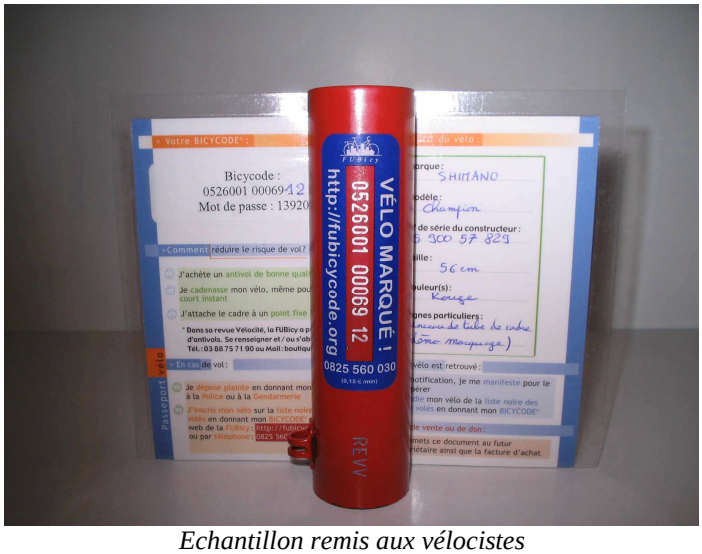

Echantillon remis aux vélocistes

Les forces de l'ordre

Faute de consignes de la part des ministères, l'information données aux forces de l'ordre ne peut provenir que des associations. L'accueil reçu est parfois emprunt de scepticisme, mais plus souvent très coopératif. Les affiches et dépliants de la FUBicy sont bien acceptés.

La mobilisation des bénévoles

Pour assurer une organisation efficace et ainsi graver le maximum de vélos tout en communiquant les informations essentielles aux cyclistes, et notamment pour les convaincre de l'utilité d'adhérer à REVV, il faut du monde ! Un minimum de 3 personnes est nécessaire, une pour les relations publiques, une deuxième pour les formalités d'usage et les explications sur le bicycode et une troisième pour le marquage proprement dit. Une quatrième personne n'est pas un luxe, pour aider en cas de coup de bourre ou pour préparer les vélos lorsque cela est nécessaire. Nous avons ainsi parfois réussi à graver 7 vélos à l'heure, alors que la machine était donnée pour 5.
Assurer un marquage par mois cela nécessite de ne pas faire appel toujours aux mêmes, ce qui deviendrait vite astreignant, et il est donc indispensable de former un petit groupe d'une dizaine de personnes. Ainsi il est plus facile d'assurer un minimum de présence à chaque fois.
La motivation s'acquiert plus facilement sur le terrain, grâce à l'accueil très favorable de la population en général et des cyclistes en particulier.
Quant à la formation pour savoir utiliser la machine à graver, elle est très rapide et ne demande qu'un peu de patience et de concentration, à la portée de tous.

Dans le feu de l'action

Les conseils aux cyclistes

Le marquage est l'occasion d'engager la conversation avec les cyclistes et de leur prodiguer quelques conseils utiles.
En premier lieu les tests antivols sont un excellent moyen de les convaincre de s'équiper convenablement, car la plupart se contentent d'un câble à 5 euros. Même si ça ne fait pas plaisir d'apprendre qu'on est très mal équipé, c'est un mal pour un bien et la plupart repartent convaincus de la nécessité d'investir dans un antivol de meilleure qualité. Ainsi au commencement ils décident de faire graver le vélo, puis finalement ils auront aussi le bon antivol, ce qui n'est pas le moindre des bénéfices du marquage.
A cette occasion les conseils sur les pièges à éviter en ville, les bonnes pratiques et les bons équipements, sont aussi très appréciés. A ce titre le Guide du cycliste urbain édité par la FUBicy constitue un excellent support. Nous

proposons même un contrôle technique, si le nombre d'opérateurs est suffisant.
Enfin le marquage est l'occasion de faire rentrer des nouveaux adhérents, en argumentant sur la nécessité d'adhérer aux associations qui défendent les cyclistes en ville.

Antivol U (recommandé)

Antivol fixe ou de cadre (recommandé en complément)

Le partenariat avec les autres associations

Le partage de la machine à graver entre les 4 associations de la Drôme a été un argument décisif pour justifier la demande de subvention auprès du conseil général. Cela multiplie les possibilités de proposer le marquage sur le département et ainsi de « rentabiliser » l'investissement. Mais cela a aussi été l'occasion de nouer des liens plus facilement entre nos associations, ce qui permet d'envisager des actions en commun et surtout de partager l'expérience.

La convention avec un vélociste

Convaincre un vélociste de se lancer dans le marquage n'est pas chose facile aujourd'hui, même quand on propose de mettre à disposition le matériel moyennant un loyer modique (un euro par vélo gravé). Nous avons quand même trouvé un vélociste prêt à se lancer et avons établi une convention de prêt. Ainsi la machine peut servir en semaine, et cela simplifie la vie quand il s'agit de la passer aux autres associations, qui peuvent venir la chercher directement chez le vélociste.

Le succès du marquage

Les séances de marquage mensuelles connaissent une affluence très encourageante, bien que variable. Le succès dépend des conditions météo (la pluie battante est rédhibitoire) et surtout de la communication préalable, qu'il est important de relancer à chaque fois. Si le nombre de vélos gravés est variable, entre 10 et 20, c'est toujours l'occasion de rencontrer des adhérents, ancien, récents, nouveau ou futurs.
Anecdote : Un cycliste venu spécialement de Nîmes en voiture pour faire marquer son vélo, une superbe randonneuse fabriquée sur mesure. Il avait effectué une recherche par Internet pour acheter un bon antivol et il est donc tombé sur le site www.fubicycode.com dédié au marquage. Faute d'opérateur à Nîmes, il s'est tourné vers REVV et s'est décidé à faire le voyage à Valence (en voiture !).

Rencontre au sommet

Les retombées du marquage pour REVV

L'association ne bénéficiant ni de permanents ni d'un local ayant pignon sur rue, le marquage est devenu un moyen de contact privilégié avec la population, et surtout un tremplin pour les adhésions nouvelles. En effet la prise de contact est l'occasion d'engager la conversation sur la problématique du vélo en ville, de présenter l'association, ses buts, ses moyens, et d'informer sur la nécessité et l'innocuité de l'adhésion, qui constitue un soutien

indispensable pour légitimer ses demandes en faveur des cyclistes. Ce dialogue nouveau avec la population concerne en premier lieu les cyclistes venus spécialement pour le marquage, mais aussi nombre de passants intrigués par notre activité sur la place.
Le gros effort pour communiquer autour du marquage est aussi un moyen de faire davantage connaître l'association et de changer positivement son image.
En termes de chiffres REVV est passé de 250 adhérents en 2005 à 320 en 2006 grâce au marquage et près de 390 adhérents enregistrés en fin d'année 2007 ! A ce rythme nous espérons atteindre le cap fatidique des 500 adhérents d'ici un an.
Le journal de l'association (Revveries, 4 numéros par an, avec rappel de cotisation pour les distraits) et un courrier de relance en juin nous permettent de pérenniser les adhésions d'une année sur l'autre.

Marquage en milieu scolaire

La grande opération de marquage gratuit en milieu scolaire proposé par la FUBicy grâce à une subvention accordée par le Coordinateur Interministériel Vélo constitue une excellente opportunité pour faire connaître le dispositif Bicycode à un plus grand nombre. En effet les actions de promotion du vélo dans les établissements scolaires s'inscrivent dans le cadre du développement durable et sont donc susceptibles de rencontrer un large écho auprès de la population enseignante et scolaire, et au-delà grâce à la couverture médiatique.
Nous avons donc décidé de participer à cette opération et avons pris contact avec certains établissements, essentiellement les collèges. Nous avons envoyé 13 courriers et rencontré les 5 chefs d'établissements qui nous ont répondu favorablement, pour planifier 6 demi-journées de marquage gratuit. L'accueil très chaleureux et enthousiaste qui nous a été réservé lors des ces entretiens nous a conforté dans notre action. Cela nous a aussi permis de sonder l'état de la pratique du vélo, qui varie énormément en fonction de la configuration des lieux (selon la présence d'aménagement sécurisant ou pas aux abords).

Perspectives

Notre action bénévole de marquage mensuel constitue, grâce à lutte contre le vol et aux conseils que nous dispensons aux cyclistes, un moyen de consolider et d'encourager la pratique du vélo en ville. Elle participe concrètement à l'animation de la ville. Nous envisageons donc de solliciter un soutien plus appuyé de la municipalité, notamment en terme de communication (bulletin municipal, médiathèque, police municipale, etc.).
Pour donner plus de notoriété à notre action nous avons décidé de fournir des bons de marquage gratuit aux vélocistes indépendants de l'agglomération, à faire valoir sur les vélos de ville équipés de gardes boues, porte-bagages et éclairage fixes. Nous fournirons des kits contenant le bon, des informations pratiques (tests antivols, guide du cycliste urbain de la Fubicy) et de la documentation sur notre association (lettre d'introduction, tracts, bulletin d'adhésion, journal Revverie,). Ainsi nous espérons toucher de nouvelles personnes qui pratiquent le vélo de ville ou veulent s'y mettre, dans l'espoir qu'à l'occasion du marquage elles prennent l'adhésion.

Conclusions

Le marquage, qui est appelé à se développer en France pour devenir un moyen efficace de lutte contre le vol, est aussi un très bon moyen de faire croître les associations de la FUBicy. C'est une excellente opportunité à saisir, demandant finalement assez peu de moyens financiers et un peu de bonne volonté. En retour, plus le nombre d'opérateurs sera élevé, même avec un nombre limité de séances, plus le marquage se fera connaître et plus il aura de chance de s'imposer rapidement aux professionnels et aux pouvoirs publics.

Pour tout renseignement : valence.revv@fubicy.org

Annexe : Matériel utilisé par REVV

Machine à graver Kirba	1800∈
Mallette	300∈
Tréteaux vélos démontables (F)	100∈
Batterie	50∈
Convertisseur 12V / 220V 50 Hz	50∈
Chargeur (F)	25∈
Table (plateaux pliant) 140 x 100 cm	50∈
Table (tréteaux)	30∈
Présentoir	50∈
Banderole REVV	200∈
Panneaux « Mon vélo s'appelle revient » 120 x 80 cm avec support contre-plaqué	50∈
Total	2705∈

Convertisseur 12V continu en 220 V 50 Hz